

BARÈME D'HONORAIRES TTC (Prix Maximum):

VENTE MAISONS ET APPARTEMENTS

8 000 €

o c	а	100 000 C	0.000 C
100 001 €	à	150 000 €	10.000 €
150 001 €	à	200 000 €	12.000 €
200 001 €	à	250 000 €	14.000 €
250 001 €	à	300 000 €	16.000 €
300 001 €	à	450 000 €	6 % *
A	1 1 1 1	150 000 0	70/ N

Au-delà de 450 000 € 5% *

100 000 €

VENTE TERRAINS ET MURS COMMERCIAUX

10 % *

*Calculé sur le prix de vente

à

0 €

BARÈME D'HONORAIRES: LOCATION (Zone Tendue)

Honoraires location à la charge du locataire :

-	Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	10€ TTC/m ²
-	Réalisation de l'état des lieux d'entrée	3€ TTC/m²

Honoraires location à la charge du bailleur :

-	Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	10€ TTC/m²
-	Réalisation de l'état des lieux d'entrée	3€ TTC/m²

BARÈME D'HONORAIRES: GESTION

8 % TTC sur les loyers hors charges

Tarif en vigueur au 20 Novembre 2023